

## Introduction générale

*Grégoire MOLINATTI*  
*Christiane RAFIDINARIVO*  
*Bernard IDELSON*  
*Université de La Réunion*

L'intérêt pour une réflexion à la fois politique et « info-communicationnelle » menée depuis La Réunion a émergé pendant le mouvement social et politique des Gilets Jaunes de novembre 2018 (Molinatti, Rafidinarivo, 2019).

Certains d'entre nous ont enquêté sur le mouvement puis ont participé aux travaux indépendants de l'Observatoire des débats (initiative de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC), du Centre de recherches politiques CEVIPOF CNRS de Sciences Po et du Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie et Participation)<sup>1</sup>, mis en place à l'échelle nationale pour proposer un « miroir des débats » menés dans le cadre du « Grand Débat National » ; ce dernier ayant été lancé par le Président de la République au début de l'année 2019.

Une première mise en perspective de cette réflexion a été opérée avec l'organisation d'une journée d'étude le 12 août 2019 par l'Association Océan Indien de Science Politique et le Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones de l'Université de La Réunion autour d'une conférence donnée à La Réunion par le philosophe Bernard Reber (Sciences Po Cevipof, CNRS). Elle était intitulée « Démocratie délibérative et considération au prisme de l'analyse du Grand débat national et du dialogue interreligieux », celle-ci se focalisait sur les « Promesses, débats et impensés de la démocratie délibérative ». Il s'agissait de proposer une première évaluation du Grand débat national sous l'angle de la théorie de la démocratie délibérative. Selon l'auteur, si le cas français du Grand débat n'apparaissait que lointainement

---

<sup>1</sup> Voir <https://observdebats.hypotheses.org>.

inspiré par cette théorie, il opérait « un décloisonnement novateur et puissant entre mini-publics et politique générale, entre débats d'initiatives locales et politique nationale, européenne, internationale ». En associant d'emblée les acteurs locaux de la délibération, nous avons souhaité développer une approche mariant philosophie et travaux empiriques. L'objectif était également d'interroger les processus communicationnels à l'œuvre dans les nombreux dispositifs délibératifs mis en place à l'échelle locale par les institutions représentatives, comme formes de réponse au mouvement social et politique majeur qui continuait d'occuper l'espace public.

Cette réflexion s'est élargie à des travaux de chercheurs s'interrogeant sur des modes singuliers de revendications citoyennes, de jeux d'acteurs médiatiques et politiques et d'innovations institutionnelles y afférentes. Un groupe de travail a été créé au Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones (LCF). Le projet d'un colloque à l'Université de La Réunion (UR) intitulé : « Hybridation politique des mouvements sociaux et démocratie : stratégies de représentation, délibération et participation des acteurs » a été lancé. Cette manifestation scientifique internationale et pluridisciplinaire était initialement prévue pour octobre 2020. La crise sanitaire (et tout autant sociale) déclenchée par l'épidémie mondiale de la Covid 19 a conduit à un isolement physique de La Réunion, petit territoire insulaire du sud-ouest de l'océan Indien, pendant plusieurs mois.

Pour contourner la difficulté, une première réunion en ligne a été organisée le 25 novembre 2020, puis un webinaire le 2 juin 2021, lequel a permis de faire circuler, de présenter et de discuter des onze textes retenus suite à l'appel à communication. La situation sanitaire s'étant quelque peu améliorée (avant la rechute liée à l'apparition du variant Omicron), le colloque a pu finalement se tenir en modes présentiel et distanciel à l'UR, les 19 et 20 octobre 2021.

Mais ce retard programmatique s'est avéré salutaire, puisqu'il a permis de cadrer les interventions avec du recul lié à des problématiques transformées et (re)façonnées par les mouvements sociaux se déclenchant, durant deux années inédites, dans bon nombre de pays. Augmentant, pour une fois (!), le temps alloué à la recherche, il a rendu possible une certaine maturation des contributions. Les seize textes que nous introduisons constituent ainsi plus que les actes du

colloque. Ils sont réunis à l'issue d'un processus éditorial au long cours, marqué par des échanges « en vrai », c'est-à-dire non médiés, qui ont précédé et suivi le colloque lui-même.

L'idée première de la manifestation scientifique était liée au questionnement suivant : le déploiement d'une multitude de mouvements sociaux pouvait-il être considéré comme révélateur de l'aspiration des acteurs à davantage de justice sociale et de démocratie ? L'hypothèse était que ces mouvements s'accompagnaient d'une remise en cause de régimes et, *in globo*, de l'ordre politique. Ce que les médias appelèrent la « crise » des Gilets Jaunes, notamment, a de même permis de s'intéresser au thème de la représentation, ou plutôt de la représentativité des citoyens, en régime démocratique. L'émergence d'un tel questionnement chez les propres acteurs des mouvements sociaux a alors abouti à l'exploration du terme, central dans le colloque, d'« hybridation politique ».

Cette remise en cause des systèmes démocratiques a donné naissance à des « expérimentations citoyennes de contestation et de délibérations » (Reber, 2017). Ainsi, des plateformes citoyennes se sont multipliées dans l'espace public physique et digital. Pour autant, la nouveauté des dispositifs sociotechniques dans lesquels ces contestations s'inscrivent, notamment depuis les « printemps arabes », ne doit pas faire oublier certaines constances, structurelles et conjoncturelles, dès lors que l'on s'intéresse à la généalogie socio-historique desdits mouvements (Daghmi, Toumi, Amsidder, 2013 ; Idelson, 2016). En d'autres mots, nous prôtons la nécessité de contextualisation, dans l'espace et dans le temps, pour l'analyse de chaque situation revendicative. Les différentes empiries présentées dans cet ouvrage permettent d'aborder plusieurs expériences contestataires à travers leur singularité sociale, géographique et politique (en France métropolitaine, à La Réunion, à Madagascar, à Maurice, au Cameroun, ainsi que dans les diasporas « connectées », en Suisse, en Europe, aux États-Unis).

Durant les deux dernières années, et en contre-feu, pourrions-nous dire, des procédures délibératives ont été rapidement mises en place par les pouvoirs publics de plusieurs pays. Elles visaient à accueillir et instrumenter – mais parfois aussi à instrumentaliser – la parole revendicative et contestataire. Nous nous sommes alors demandés si ces

initiatives correspondaient ou non à un processus d'institutionnalisation visant à intégrer davantage les citoyens dans la conduite de politiques publiques « innovantes » (Molinatti, Rafidinarivo, 2019). En France par exemple, le gouvernement d'Emmanuel Macron, déstabilisé (et c'est plutôt un euphémisme) par le mouvement des Gilets Jaunes, institue le « Grand débat national » ou encore la Convention Citoyenne pour le Climat (Rafidinarivo, 2021 ; Giraudet et *al.*, 2022). À La Réunion, la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, dépêchée sur les barrages érigés en novembre 2018, peine à ramener la paix sociale. Elle propose d'associer aux travaux de l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus (OPMR) cinquante citoyens réunionnais tirés au sort. Des efforts sans précédent sont ensuite déployés pour que le dialogue puisse se poursuivre entre la ministre, une fois rentrée en métropole, et les acteurs du mouvement, à 9 000 km de distance, *via* un dispositif numérique inédit dans l'île. Il s'agissait de dupliquer, d'une manière quasi hologrammique, la figure ministérielle, en reliant Paris, les locaux de la préfecture de La Réunion et ses abords extérieurs regroupant plusieurs centaines de participants, ainsi que les médias locaux.

À La Réunion toujours, et en parallèle au Grand débat national, le Conseil Régional lance un autre dispositif délibératif : le Conseil Consultatif Citoyen réunissant 96 citoyens réunionnais également tirés au sort. La question du tirage au sort, au sein de ces instances, et celle du choix des citoyens invités à s'exprimer, est ici discutée. Elle reprend le thème de la justice épistémique (*i.e.* qui est liée à la prise en compte d'un ou plusieurs acteurs sociaux selon leur position sociale).

Corrélée à cette dynamique d'expression contestataire, la thématique de la méfiance envers les journalistes rejoint celle de la défiance vis-à-vis des pouvoirs publics. Dans la plupart des mouvements observés, de nouvelles interactions émergent entre les médias dits établis (Bousquet et *al.*, 2010 : 56), les plateformes internet émanant soit des mouvements, soit des institutions, et les réseaux sociaux numériques (RSN) ; l'ensemble devenant constitutif de l'hybridation évoquée *supra*. La couverture médiatique des mouvements fait ainsi l'objet de trois articles au sein de cet ouvrage. Si la généalogie et la sociohistoire restent déterminantes dans les analyses, nous nous intéressons donc aussi aux arènes

digitales, « espaces publics fractionnés ou mosaïques », pour reprendre la formule bien connue de Bastien François et d'Érik Neveu (1999). La diversité des études de cas proposées révèle ainsi des catégories de formes de contestation ; singularités des mouvements qui incitent les chercheurs à dégager une certaine régularité de leur manifestation.

Enfin, comme les objets analysés par le collectif de chercheurs avaient trait à la fois à l'espace public de délibérations et à leurs formes de médiations, ils ont été traités à l'aide d'une double focale disciplinaire, science politique/sciences de l'information et de la communication, complétée par une contribution de juristes. Souhaitons que cette approche épistémologique et cette confrontation de représentations de la démocratie parfois différentes, y compris chez les chercheurs du colloque, aient pu susciter aussi une heureuse hybridation scientifique.

À l'issue du webinaire de discussion du 2 juin 2021, les échanges ont souligné l'importance de contextualiser les recherches et de consolider leur robustesse empirique et conceptuelle. Nous avons proposé aux contributeurs d'expliquer les apports de leur recherche sur les interactions entre hybridation politique des mouvements sociaux et démocratie pour éclairer les stratégies des acteurs. Il leur a été suggéré de préciser et d'analyser les procédés de démocratisation que ces derniers mettent en œuvre dans leurs stratégies représentatives, délibératives ou participatives. En outre, nous avons travaillé, dans cette perspective, sur la mise en cohérence des textes en mobilisant des outils conceptuels que nous avons partagés avec eux en vue des communications au colloque. Les contributeurs se les sont appropriés pour élaborer une grille interprétative de leur objet de recherche. Suite à cela, ainsi qu'aux questions et débats du colloque, les perspectives conceptuelles suivantes ont été consolidées pour le présent ouvrage. Elles contribuent à une proposition originale d'analyse générale de la « démocratisation de la démocratie ». Elles apportent un cadre conceptuel spécifique sur les interactions de ce processus avec les mouvements sociaux, les différentes formes d'institutionnalisation citoyenne et les mobilisations numériques.

Ces recherches explorent l'hybridation du champ social et politique. Les usages de la notion d'hybridation en science politique concernent souvent les approches par

idéal-type weberiennes des régimes politiques, par exemple : démocratie libérale ou illibérale, démocratie autoritaire, démocratie. Nos recherches s'intéressent plus spécifiquement à la dynamique d'hybridation du champ social et politique par les mouvements sociaux qui caractérise certains d'entre eux. Celle-ci se distingue par la conjugaison des protestations et revendications avec la contestation politique. Nos travaux cherchent particulièrement à identifier et analyser la transformation de ces dynamiques en délégitimation démocratique. Ce sont, d'un côté le manque ou le besoin et d'un autre côté, la non adhésion et/ou la non acceptation qui engendrent la critique, le refus de consentement, voire le refus d'obéir.

Cela transforme les interactions entre dirigeants et dirigés dans les processus de décision politique. En effet, l'hybridation politique des mouvements sociaux et son impact sur la légitimation politique sont des éléments importants du processus de démocratisation. Celui-ci est entendu au sens de l'interaction entre les dirigeants et le plus grand nombre de dirigés concernés dans le processus de décision politique. Les recherches en intègrent aujourd'hui de nombreux aspects : organisationnel, fonctionnel, émotionnel, considérationnel. Cet ouvrage éclaire les enjeux de gouvernabilité de la démocratie entre « démocratie gouvernée » et « démocratie gouvernante » dans le processus de démocratisation. Il privilégie l'analyse des dimensions institutionnelles et communicationnelles, y compris informelles, de cette transformation : en termes de design, de statuts et de relations institutionnelles ou encore d'outils, de formats et d'espaces communicationnels.

L'analyse performative de cette transformation est faite à l'aune des objectifs des acteurs et donc de leurs stratégies de représentativité. Il s'agit moins de méthode d'analyse normative que de méthode compréhensive, c'est-à-dire selon la logique des acteurs qui n'est pas toujours démocrate. L'approche praxéologique permet d'en faire une analyse interactionnelle. La représentation politique n'est pas réduite au sens de la représentation électorale comme forme spécifique de légitimation du pouvoir des gouvernants. Sur le temps long, elle concerne l'institutionnalisation des procédures de représentation. Elle est souvent en tension avec l'idée démocratique et le processus de démocratisation en termes de renforcement ou d'affaiblissement.

Notre exploration de la démocratisation de la démocratie a aussi mobilisé les travaux sur l'infra-politique des dominés et la stratégie discursive. L'apport de Nancy Fraser (2001) au concept habermassien qu'elle revisite en s'intéressant aux « espaces publics » (pluriels) des groupes sociaux dominés a conduit au développement des « *subaltern studies* ». Pour celles-ci, il s'agit de prendre en compte les groupes de dominants et de dominés et l'analyse de la domination, qu'elle soit matérielle, statutaire ou idéologique. James C. Scott (2009) le fait sur le temps long. Selon lui, la stratégie de résistance à la domination se révèle particulièrement dans le champ discursif. Elle se différencie complètement de l'action publique des politiques publiques démocratiques. Il distingue un « texte public » (« *public transcript* ») et un « texte caché » (« *hidden transcript* »). Le premier donne le change au pouvoir pour se conformer à ses attentes en termes de « façades ». Le second est l'ensemble des discours et pratiques des dominés qui légitiment ou délégitiment le premier à l'insu des dominants. Entre les deux, l'infra-politique pratique une tactique d'attaque continuelle des limites de ce qui est permis. Elle le fait en déclarant publiquement le « texte caché » de façon masquée, dans la conscience du risque encouru. C'est ainsi, d'après Scott, que « les apparences hégémoniques du pouvoir » ne sont plus reproduites. C'est le cas par exemple, du chant contestataire, du squat, des espaces sociaux autonomes, des rituels d'agression ou de dignité, des prises de parole ou des recours simulant la subordination. L'infra-politique est la vie politique du groupe subalterne dans les systèmes sociaux clos dans lesquels il ne peut exprimer publiquement son ressentiment sans risque. L'essentiel de la vie politique des dominés, selon James C. Scott, se trouve dans cette déconstruction des formes de domination dans de multiples arènes. Elle est une forme de pression sur le pouvoir et peut être une source de transformation des interactions entre dirigeants et dirigés dans le processus de décision politique.

Les contributions du présent ouvrage visent ainsi à éclairer la démocratisation selon une diversité d'approches disciplinaires : science politique, sciences de l'information et de la communication, philosophie, sociologie et anthropologie. Elle est entendue comme processus de renforcement – ou à l'inverse d'affaiblissement – du caractère démocra-

tique d'un régime politique au sens de représentation et de participation du plus grand nombre aux processus de décision politique. Les formes en sont diversifiées. L'ouvrage est centré sur les procédés de démocratisation de la démocratie – la représentation, la délibération et la participation – en interaction avec des mouvements sociaux et politiques et mis en œuvre par les acteurs.

Loin de se restreindre au contexte français et réunionnais, les différentes contributions qui composent cet ouvrage se rapportent à des contextes socio-politiques variés, à des stratégies des acteurs diverses en fonction d'échelles de temps et d'espace différentes (locale, nationale, régionale, internationale). La dimension internationale du colloque prend ici tout son sens puisqu'elle permet de mesurer les dynamiques contextualisées des pratiques et du concept de démocratisation. La conférence inaugurale rappelle l'importance de l'opinion publique mise à l'épreuve des instruments démocratiques. Les trois conférences invitées sont celles d'un philosophe délibérativiste, d'un duo entre un sociologue participativiste et un institutionnel délibérativiste ainsi que celle d'un médiologue et apportent un point d'orgue ou un contrepoint scientifique à l'analyse de la démocratisation de la démocratie.

Les contributions réunies dans la première partie abordent la démocratisation en interaction avec les mouvements sociaux du point de vue de la philosophie politique et selon des mises en perspectives socio-historiques. La multiplication récente de ceux-ci se traduit-elle par une évolution des régimes politiques vers plus ou moins de démocratisation ? Comment les institutions se saisissent-elles ou non des mouvements de protestation ? Quels risques démocratiques comporte l'adhésion au modèle de dirigeant providentiel ? Quels cadres normatifs permettent de penser la participation démocratique et les processus communicationnels spécifiques qui en découlent ?

Dans la deuxième partie, les contributions rassemblées interrogent la démocratisation du point de vue de la participation démocratique instituée et de la diversité de ses dispositifs. Quelles conséquences tirer du bilan, sur le temps long, de la participation institutionnelle et de son potentiel de démocratisation ? Il est question également de se demander dans quelle mesure le tirage au sort des participants aux

dispositifs délibératifs institués introduit plus de justice épistémique dans la délibération et la codécision. Qu'est-ce que les pratiques d'acteurs au sein de ces dispositifs permettent de dire des évolutions des relations entre représentation et participation politiques ?

Dans la troisième partie, sont regroupées des études de cas qui proposent une approche communicationnelle des mouvements sociaux et politiques ou des controverses publiques. Ces travaux interrogent la façon dont les logiques médiatiques et les usages des plateformes numériques travaillent la démocratisation. Il s'agit pour les auteurs d'analyser comment les discours, leurs circulations sociales, les pratiques de communication des acteurs contribuent à donner sens les mouvements sociaux et politiques ; et donc comment les revendications démocratiques peuvent être (re)configurées dans leurs contextes socio-politiques.

Enfin, les contributions que nous avons réunies dans la quatrième et dernière partie rendent compte de formes de mobilisations, d'expressions qui, bien que leur (in)visibilité sociale n'emprunte qu'à la marge aux dispositifs institutionnels et/ou médiatiques, n'en participent pas moins aux processus de renforcement ou d'affaiblissement de la démocratie.

Quelles circulations discursives, quels réseaux et quelles pratiques d'acteurs configurent les espaces militants, institutionnels, culturels, médiatiques, politiques et économiques ? Quelles sont leurs portées idéologiques et politiques ?

Quelle signification sociopolitique donner à une publication scientifique à propos d'une parole artistique contestataire ?

Nul doute que, concernant cet ouvrage scientifique, il s'est agi, pour les participants, tout au long du processus de publication scientifique, de participer *in fine* au débat public sur la démocratisation de la démocratie. Nous espérons que les lectrices et les lecteurs trouveront, dans ces riches contributions, matière à continuer de penser nos démocraties modernes.

### Bibliographie

- BASTIEN F., NEVEU É., 1999, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BOUSQUET F., MARTY É., SMYRNAIOS N., 2015, « Les nouveaux acteurs en ligne de l'information locale », *Sur le journalisme*, vol. 4, n°2, [En ligne], consulté le 23 novembre 2022, URL : <https://revue.surlejournalisme.com/slj/article/view/216>.
- DAGHMI F., TOUMI F., AMSIDDER A. (dir.), 2013, *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris, L'Harmattan, « Communication et civilisation », 2013.
- FOUCAULT M., septembre 2018, « La constitution de la V<sup>e</sup> République va dans le sens du Président », *Le sens d'une constitution*, [VII (1)], Paris, Conseil Constitutionnel, [En ligne], consulté le 23 novembre 2022, URL : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/publications/titre-vii/la-constitution-de-la-ve-republique-va-dans-le-sens-du-president>.
- FRASER N., 2001, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès* n°31, p. 125-156.
- GIRAUDET L.-G., APOUEY B., ARAB H., BAECKELANDT S., BÉGOUT P., BERGHMANS N., BLANC N., BOULIN J.-Y., BUGE E., COURANT D., DAHAN A., FABRE A., FOURNIAU J.-M., GABORIT M., GRANDCHAMP L., GUILLEMOT H., JEANPIERRE L., LANDEMORE H., LASLIER J.-F., MACÉ A., MELLIER C., MOUNIER S., PÉNIGAUD T., POVOAS A., RAFIDINARIVO C., REBER B., ROZENCWAJG R., STAMENKOVIC P., TILIKETE S. et TOURNUS S., 2022, « “Co-construction” in deliberative democracy: lessons from the French Citizens' Convention for Climate », *Humanities and Social Sciences Communications* (2022) 9:207, [En ligne], consulté le 23 novembre 2022, URL : <https://doi.org/10.1057/s41599-022-01212-6>, p. 1-16.
- HABERMAS J., Automne 1992, « L'espace public, 30 ans après », *Les espaces publics*, *Quaderni*, n°18, p. 161-191.
- IDELSON B., 2016, « Médias et mobilisations sociales : la libéralisation n'a pas attendu Internet. Le cas du mouvement FreeDom (La Réunion) », *REFSICOM*, Dossier : Communication et changement, [En ligne], consulté le 23 novembre 2022, URL : <http://www.refsicom.org/139>.
- MOLINATTI G., RAFIDINARIVO C., 2019, « Dynamiques d'institutionnalisation d'une épreuve démocratique : Les innovations institutionnelles délibératives en réponse au mou-

vement des Gilets Jaunes à La Réunion », in Actes du colloque international *Localiser l'épreuve démocratique. Assemblages, circulations, imaginaires*, Paris, GIS « Démocratie et Participation », [En ligne], consulté le 23 novembre 2022, URL : <https://www.participation-et-democratie.fr/dynamiques-d-institutionnalisation-d-une-epreuve-democratique-les-innovations-institutionnelles>.

MOLINATTI G., RAFIDINARIVO C., IDELSON B. (eds.), 2021, *Hybridation politique des mouvements sociaux et démocratie : Stratégies représentatives, délibératives et participatives des acteurs*, Colloque international pluridisciplinaire, Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones, Centre de Recherche et d'Études Géographiques, Université de La Réunion, Association Océan Indien de Science Politique, Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien, Centre National du Débat Public avec le soutien de la Chaire Outremer Sciences Po et du Centre des Politiques de la Terre.

RAFIDINARIVO C. (ed.), 19 août 2019, REBER B., « Démocratie délibérative et considération au prisme de l'analyse du Grand débat national et du dialogue interreligieux », Journée d'étude, Association Océan Indien de Science Politique, Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones, Université de La Réunion, Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de la Région Réunion.

RAFIDINARIVO C., 2021, « Le tirage au sort fait-il justice épistémique ? Le cas des citoyens législateurs ultramarins de la Convention Citoyenne pour le Climat », Landemore H. (ed.), *Vers des citoyens législateurs ? Regards croisés sur la Convention Citoyenne pour le Climat (2019-21)*, Conférence internationale, Yale University, New Haven, [En ligne], video session 2, consulté le 23 novembre 2022, URL : <https://campuspress.yale.edu/citoyenslegislateurs/seances/>

REBER B., 2017, *La Délibération des meilleurs des mondes. Entre précaution et pluralisme*, vol. 3, Londres, ISTE Éditions.

SCOTT J.C., 2009 [1992], *La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.